

TP OP
Niv 3 - RNCP37875

Taux de satisfaction, de réussite et d'insertion



Ouvrier Paysagiste

FC Formation Continue : 600h en centre et 420h en entreprise réparties sur 8 mois

CONTENU DE LA FORMATION

Blocs de compétences

- CCP 1** - Entretien un espace paysager
- CCP 2** - Végétaliser un espace paysager
- CCP 3** - Poser et entretenir des circulations, terrasses et équipements dans un espace paysager.

OBJECTIFS

Etre capable d'identifier un végétal et contrôler son état sanitaire, d'entretenir une surface herbacée à semi-ligneuse. Tailler des arbres et des arbustes, abattre et débiter un arbre de petite dimension, effectuer un travail du sol et effectuer les apports nécessaires au développement des végétaux, de protéger les végétaux des parasites, maladies ou adventices. De réaliser un gazon ou une couverture végétale, de planter arbres et arbustes, de réaliser un massif paysager. Etre capable de poser et entretenir des bordures, des clôtures et des équipements dans un espace paysager, de réaliser et entretenir des circulations des terrasses dans un espace paysager et enfin poser et entretenir un réseau d'arrosage automatisé.

LES DÉBOUCHÉS

- Le titulaire du diplôme travaille le plus souvent en tant que :
- Entreprise du paysage
 - Jardinier, Jardinier d'espaces verts
 - Jardinier paysagiste
 - Ouvrier des espaces verts
 - Agent d'entretien des parcs et jardins

PRÉREQUIS

FC Âge : A partir de de 18 ans

Les candidats doivent justifier lors de l'entrée en formation :

- Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance

DATES DE LA FORMATION ET DÉLAIS

Afin de connaître les délais d'intégration et les dates de formation, veuillez nous contacter.

RYTHME DE L'ALTERNANCE

FC 12 semaines de stage en entreprise réparties sur la durée de la formation.

PUBLIC

- Demandeur d'emploi, salariés.
- **Accueil de personnes en situation de handicap ; nous contacter.** Accompagnement possible par un référent des personnes en situation de handicap et /ou en difficultés

D'autres conditions d'accès existent, contacter le CFPPA

CONDITIONS D'INSCRIPTION

FC Déposer un dossier de candidature et passer un entretien oral d'admission basé sur le parcours et le projet professionnel.

Participation à la réunion d'information, banc d'essai et/ ou à l'entretien de vérification des prérequis et test de positionnement

INSCRIPTIONS ET RENSEIGNEMENTS CFPPA-UFA de THIÉRACHE

Rue porte des champs -- 02140 Vervins

A 03.23.91.34.00
FC 03.23.91.31.50

www.lycee-thierache.educagri.fr

LES PRINCIPALES ACTIVITÉS DU MÉTIER VISÉES PAR L'ACTION DE FORMATION

L'ouvrier paysagiste exerce le plus souvent l'emploi en équipe, en plein air, en appliquant les directives de son responsable hiérarchique ou du client. Il se déplace quotidiennement pour se rendre sur les chantiers, dans un périmètre géographique local, en zone urbaine, rurale ou périurbaine. Selon l'entreprise, la semaine peut être organisée sur quatre jours afin d'optimiser les trajets et de diminuer la consommation de carburants, tout en améliorant les conditions de vie au travail. La nature de ses activités est soumise à la saisonnalité et aux conditions climatiques. Il est sensibilisé aux conséquences du changement climatique sur ses activités, il connaît les principes de fonctionnement d'un écosystème et favorise par son travail la biodiversité végétale et animale des jardins ou il intervient.

LES CONDITIONS D'ENVIRONNEMENT DU MÉTIER

L'ouvrier paysagiste aménage et entretient des espaces paysagers dans un objectif esthétique (embellissement du cadre de vie), fonctionnel (loisirs, pédagogie, production alimentaire) ou écologique (préservation des écosystèmes et de la biodiversité). Il végétalise les villes et espaces périurbains, effectue des travaux de maçonnerie paysagère et réalise la pose et l'entretien des circulations, des terrasses et des équipements de parcs et jardins. Il assure l'aménagement et l'entretien des sols sportifs et des aires de jeux. Il réalise les opérations de maintenance de premier niveau du matériel mis en œuvre.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Formation dispensée en présentiel.

Pédagogie de l'alternance active.

Plateau Technique agréé pour organiser des sessions d'examens conduisant au TP OP.

DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Formation constituée de 3 blocs de compétences divisés en Unités de compétences (UC)

Chaque UC est validé par des épreuves orales et écrites et techniques, sur une durée totale de 12h30.

POSSIBILITÉ DE VALIDER UN OU PLUSIEURS BLOCS DE COMPÉTENCES

Le titre professionnel ouvrier paysagiste est accessible par capitalisation de certificats de compétences professionnelles ou suite à un parcours de formation.

POURSUITE DE FORMATION POSSIBLE

- BP Aménagement Paysager
- BTS Aménagement Paysager
- CAPA Maçonnerie paysagère
- CAPA Jardinier paysagiste

ACCÈS PAR TRANSPORT

Transports Public
Parking gratuit sur place

TARIFS

Coût moyen France Compétence ou CNFPT. OCAPAT.. Pour plus d'informations ; Nous consulter.

FINANCEMENT

Conseil Régional, PTP OPCO, Contrat de professionnalisation, CPF (Compte Personnel de Formation), Personnel

RÉMUNÉRATION

 En formation continue, la rémunération dépend de la situation du candidat, nous contacter.

Certificateur : Ministère du travail du plein emploi et de l'insertion.
RNCP :37875

Date d'enregistrement : 20/07/2023

